



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq



Le projet de la médiathèque se finalise. Après de longs mois de travail des équipes municipales, des services municipaux, de la société « PUZZLE », assistant, mais aussi des différents partenaires tels que le Conseil Général, la D.R.A.C. (Direction Générale des Affaires Culturelles), la Médiathèque Départementale du Nord, l'A.M.V.S., les écoles et les associations concernées, une consultation en procédure adaptée pour une remise de prestation en vue de l'attribution d'une maîtrise d'œuvre fut lancée dans le courant du second semestre 2011.

La société « FICHAUX Architecte » fut retenue comme maîtrise d'œuvre et présenta une esquisse de la future Médiathèque de Recquignies à la commission. Celle-ci construite à proximité de la Place de Nice, à l'emplacement actuel des ateliers municipaux et du terrain de la pharmacie, aura une superficie de 545 m². Afin de rendre cette réalisation attractive, plusieurs activités trouveront leur place dans l'enceinte de cette nouvelle structure qui est une première étape dans la reconquête du centre ville par les habitants de notre cité.

L'accueil est situé avec l'agence postale, immédiatement à l'entrée dans le hall (ainsi qu'un bureau de permanence pour les services sociaux). Les espaces documentaires et de lecture, comprenant un espace jeunesse, sont conçus de manière à créer une ambiance lumineuse et un point d'attractivité intéressant. Une salle permettant l'installation de la Halte Garderie « Les P'tits Loups » devrait permettre une ouverture plus importante de cette structure. Un auditorium de 80 places sera un endroit de répétition pour l'harmonie de Recquignies, mais aussi un lieu qui permettra des spectacles pour les enfants des écoles, etc.

Le montant de cette réalisation s'élève à plus d'un million d'euros HT, l'équipement en mobilier à 375 000 euros HT. Les subventions attendues sont de l'ordre de 80%. Les travaux devraient débuter dans le courant du premier semestre 2013 pour une durée approximative d'un an.

Votre maire

Ghislain ROSIER

RENCONTRE AVEC LE MAIRE

Pour rencontrer le Maire, il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 03.27.53.02.50. Les permanences ont lieu tous les jours. Le Maire ne reçoit pas le lundi.

PERMANENCES DES ADJOINTS

Vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire lors de leur permanence ou en prenant rendez-vous au 03.27.53.02.50.

INTERNET

Retrouvez de nombreuses informations sur le site Internet www.mairie-recquignies.fr ainsi que les photos des travaux et des différentes manifestations de notre commune.



PUBLICATION

Le Petit Réchignien

Bulletin municipal de la ville de Recquignies, Place de la République, Recquignies.

Rédaction

Nadine Lemmen, Linda Wallez, Peggy Brejon et Denis Drousie.

Comité de relecture

Josiane Vagnair et Evelyne Noël.

Impression & Tirage
L'Exprimeur Louvroil,
1000 exemplaires.

Distribution

Service Technique.

Brocante Réchignienne



La nouvelle édition de la brocante réchignienne aura lieu **le samedi 26 mai 2012**. Comme l'année dernière, les rues concernées sont la Place Pasteur, la rue du 06 septembre 1914 et la rue de la Gare. Des barrières seront mises en place afin de délimiter ces zones qui seront à respecter impérativement.

A noter qu'une partie de la Place de Nice sera réservée aux associations locales.

A.L.S.H. Printemps

Un accueil de loisirs pour les enfants de 6 à 17 ans aura lieu, pendant les vacances de printemps, **du lundi 23 au vendredi 27 avril 2012 de 9h à 17h** au Restaurant Scolaire.

Les prochains A.L.S.H. auront lieu du vendredi 06 au lundi 30 juillet 2012 inclus et du jeudi 02 au mardi 28 août 2012 inclus. Des informations complémentaires seront publiées dans le prochain bulletin.



Ducasse de Printemps



La ducasse de Printemps se tiendra sur la Place de Nice **du 06 au 08 avril 2012**.

Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie (munis de leur carte d'identité et du livret de famille) dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.



Menus du portage des repas à domicile et du restaurant scolaire

Les menus du portage des repas à domicile sont consultables sur le site Internet en cliquant sur l'onglet **Vie Municipale**, puis sur l'icône de la rubrique **Articles** et enfin en cliquant sur l'image du thème **Services Municipaux**.

Quant aux menus du restaurant scolaire, ils sont consultables sur le site Internet en cliquant sur l'onglet **Vie Scolaire** puis en cliquant sur le lien **Articles relatifs aux écoles**.



La Mairie est ouverte les lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h45, le mercredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 17h30, les vendredi et samedi de 9h à 11h45.

L'Agence Postale Communale est ouverte le matin.

Mairie de Recquignies, Place de la République, Tél : 03.27.53.02.50, Fax : 03.27.53.02.59

Samedi 16 juin 2012 24èmes Foulées Réchigniennes



**Courses des jeunes (1, 2 et 3 km)
Courses des adultes (5,5 et 11 km)**

Réservez dès à présent cette date dans votre calendrier

Des informations complémentaires seront publiées
sur www.mairie-recquignies.fr et sur le groupe Facebook officiel



Les 24èmes foulées Réchigniennes se dérouleront **le samedi 16 juin 2012 au départ du Stade Othon Brichot dès 15h00** avec la course de 1km des enfants. Cette année, bon nombre d'améliorations seront mises en place : une course supplémentaire de 3km pour les jeunes, l'informatisation améliorée de la course, la publicité locale, une loterie revue, etc.

Cette épreuve marquera le lancement de la **semaine du Sport et de la Santé dans notre commune du 18 au 22 juin 2012**. Elle se clôturera par une Fest Noz (fête de nuit) sur la Place de Nice avec d'autres surprises.

L'équipe de la commission des Sports et toutes les associations participant à l'organisation de cette manifestation sportive traversant Rocq et Recquignies comptent dès à présent sur tous les amis sportifs, les coureurs, les marcheurs, les athlètes, les jeunes, les associations scolaires, les écoles et les habitants pour permettre à nos Foulées Réchigniennes de représenter un challenge Sportif haut en couleur.

N'oublions pas le record de la course des 11 kms établi par Mr Kipkurgat Duncan (Kenya) avec ses 34'25'' en 2011 ! Il récidiva le lendemain dans la course nationale de Phalempin. **Amis sportifs : A vos baskets !**

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle Charlet, assistante sociale, recevra **les mardis 10 avril et 22 mai 2012** après-midi à la Mairie.



Veuillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

PERMANENCE DE M. DRONSART

M. Dronsart, Conseiller Général assurera sa permanence **les mardis 10 avril et 15 mai 2012 à 17h** en Mairie.

RAPPEL

Toute personne ayant changé d'adresse (changement à l'intérieur de la commune, arrivée ou départ) doit venir le signaler au service Etat-Civil et Elections de la Mairie. Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

ÉLECTIONS 2012

Les élections présidentielles auront lieu **les 22 avril et 06 mai 2012**.



Quant aux élections législatives, elles auront lieu **les 10 et 17 juin 2012**.

LE THÉÂTRE EN IMAGES



Théâtre Patoisant Saison 2012

Les 17, 19 et 25 février 2012, la salle des fêtes a de nouveau affiché complet pour les trois représentations de la nouvelle pièce de la troupe théâtrale de l'Harmonie de Recquignies (la représentation du 18 février 2012 ayant été reportée au 25 février 2012).

Cette année, l'intrigue tourne autour d'un monastère et d'une prison pour femmes. Les acteurs sont Bernard Etévé (Père Isidore), Arnaud Leclercq (Frère Antoine), Benjamin Lecerf (Frère Jacques), Brigitte Lambet (Isabelle Laoudroci), Alexandra Cabotse (Brigitte), Marie-France Walbert (Agathe), Céline Vandeboren (Lucia), Geoffrey Deloux (Dédé) et Geoffrey Delfosse (Père André).

A la fin de chaque représentation, les acteurs ainsi que tous les bénévoles (accessoiristes, équipe des monteuses, sono et éclairage, décors, costumes, buvette et petite restauration, etc.) ont été chaleureusement applaudis.



Résumé de la pièce « Des noir' poulles au paradis »

La pièce se déroule dans un monastère tenu pour le moment par trois religieux, le reste étant parti en pèlerinage à Rome. Non loin de ce lieu saint se trouve une prison surpeuplée.

Or voici qu'un jour une assistante sociale de cette prison s'est mis en tête de sortir trois détenues, en passe d'être libérées, pour les emmener dans ce monastère afin qu'elles retrouvent le droit chemin.

Quelle surprise pour le père supérieur remplaçant de voir arriver trois représentantes de la gente féminine qui, à coup sûr, ne sont pas des saintes et vont leur créer des situations bien cocasses...

Adaptation par Bernard Etévé de la comédie en 3 actes de Christian Derycke



L'Harmonie de Recquignies
vous invite

à son Concert de Printemps

Le vendredi 23 mars 2012

à 19 h 30

Salle des Fêtes

Place de Nice

à RECQUIGNIES



Vous pourrez écouter :

♫ La Chorale Mélimélodies

dirigée par Thomas NOËL

♫ L'Harmonie de Recquignies

dirigée par André PHILIPPE

♫ La Royale Fanfare de PETIGNY

dirigée par Philippe DELCROIX

et découvrir

♫ des moments musicaux surprenants.

Entrée Gratuite

Petite restauration sur place

FPNM

Le prochain bulletin paraissant **le 25 mai 2012**, vous devez nous faire parvenir vos articles au plus tard **le 07 mai 2012**.

Nouvelle APE à l'école maternelle Paul Langevin

Le 2 février 2012, une nouvelle association de parents d'élèves a été mise en place à l'école maternelle Langevin.

Le bureau est composé de Virginie Renaux (Présidente), Mélanie Ducharneau (Vice-présidente), Fanny Maugars (Trésorière), Marie-Ange Hianne (Trésorière adjointe), David Ardid (Secrétaire) et Christelle Hermant (Secrétaire adjointe).

A ce jour 20 membres actifs ont rejoint l'association. Pour ces bénévoles les idées ne manquent pas et leurs prochaines actions seront une vente de petits pains, une vente de grilles de Pâques et l'organisation d'un loto en décembre. Une vente de beignets a déjà été réalisée et a remporté un vif succès.

Tous les bénéfices sont destinés à offrir aux enfants des sorties (cinéma, voyage, spectacle de magie).



Reprise de la saison du PPCR

Depuis le 22 janvier 2012, la deuxième phase de championnat par équipes a repris de plus belle. Les trois équipes du PPCR sont toujours aussi motivées et espèrent se comporter le mieux possible au niveau du classement.

Malgré une montée en division supérieure, la première équipe de Départementale 1 arrive à se maintenir en milieu de tableau. Concernant la deuxième équipe de Départementale 1, elle n'a pas trop de soucis pour remporter ses matches car ses joueurs sont d'un meilleur classement. En ce qui concerne la Départementale 2, promue également en division supérieure, elle rencontre un peu de difficultés à gagner et essuie donc les plâtres. Dernière de sa poule pour le moment, elle garde l'espoir et le moral. Rien n'est perdu afin de se maintenir.

Les membres actifs du bureau directeur font de leur mieux afin d'animer quelques soirées pour les licenciés, une soirée « Bière de mars » a eu lieu début du mois. Toutes les activités et les résultats sont sur le blog du club <http://ppcr.over-blog.com>.



◀ Voici une photo prise au moment de la reprise du club en 1985. On reconnaît au centre bas, Mr Trentin, ancien directeur de l'école du Centre. Pour les autres joueurs, à vous de deviner !

Sportivement vôtre.

Le comité du PPCR

LES ARCHERS DE L'ÉCREVISSE

Malgré l'hiver et les kilomètres, les archers ont bravé le froid, et n'ont pas hésité à venir à Recquignies pour participer au concours de Tir à l'Arc qui s'est déroulé, une fois de plus, dans le bois du Fort de la Redoute.

Ils étaient 96 à parcourir le circuit de 40 cibles étalées parmi arbres et broussailles : cerfs, mouflons, marmottes, castors, ours, loups et bien d'autres cibles 3D en mousse les attendaient, cachées dans les bois. Le soir, les résultats ont été donnés à la salle des fêtes, où tous les archers se sont réchauffés avant de reprendre la route.



Ce concours comptait pour les qualifications au classement national pour le championnat de France 2012, qui se déroulera cette année à Irigny dans le Rhône. Les archers de l'écrevisse remercient tous les participants, parents, grands-parents et les membres de la commune qui aident au développement de notre discipline sportive.



La prochaine compétition aura lieu début septembre.

HORAIRE D'ÉTÉ

Dans la nuit **du samedi 24 au dimanche 25 mars 2012**, nous passerons à l'horaire d'été. N'oubliez pas d'avancer vos horloges d'une heure.



SALON ERICK RICHEZ

Le salon de coiffure Erick Richez vous informe de sa fermeture **du mercredi 02 au samedi 05 mai 2012 inclus**.



DÉTECTEURS À INCENDIE

10 000 blessés et environ 700 décès (source de l'institut de veille sanitaire InVS), c'est ce que provoquent les incendies domestiques chaque année en France.

Pour lutter contre ces sinistres et sauver des vies, la loi Morange et Meslot, promulguée le 09 mars 2012, **rend obligatoire d'ici 2015 la pose d'au moins un détecteur de fumée** dans tous les logements. Déclenchant une alarme stridente dès les premières fumées, le détecteur permet d'agir dès le départ d'un feu.

Vérifiez à l'achat que le détecteur est **conforme à la norme européenne EN 14604 et certifié NF 292**.



Département du Nord
Observatoire Départemental de Sécurité Routière

Baromètre mensuel – Janvier 2012



Bilans départemental et national – Janvier 2012

	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés hospitalisés (+ de 24h)
Janvier 2012 (provisoire)	166	11	170	58
Janvier 2011	159	5	193	76
Variation Janvier 2012/2011	+7	+6	-23	-18
Bilan national Janvier 2011	4875	298	5960	1945

Sources : Les données provisoires ont été calculées à partir des informations communiquées par les Forces de l'Ordre. Les données définitives proviennent de la base de données accidents Concerto (fichiers BAAC).

Usagers tués	Piétons	Cyclistes	Cyclomotoristes	Automobilistes	Total
Janvier 2012	1	3	2	5	11
Janvier 2011		2		3	5
Variation 2011/2010	+1	+1	+2	+2	+6

* Voitures, transports en commun, engins spéciaux, tracteurs agricoles etc...

Rappel sur les équipements de sécurité pour les cyclistes

Que ce soit comme moyen de transport, pour la balade, le loisir ou le sport, de plus en plus de personnes pratiquent régulièrement le vélo tout au long de l'année. Voici un rappel des équipements indispensables pour améliorer votre sécurité à vélo.

Le code de la route prévoit un certain nombre d'équipements obligatoires : deux freins à l'avant et à l'arrière, des dispositifs réfléchissants de couleur blanche à l'avant, rouge à l'arrière et orange dans les rayons et sur les pédales (la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est réduite, un feu de position de couleur jaune ou blanche à l'avant et un feu de position rouge à l'arrière) et un avertisseur sonore (timbre ou grelot) devant être entendu à 50m au moins.

Quelques précautions s'imposent lorsque vous êtes à vélo car dépourvus de carrosserie, silencieux et parfois peu visibles, vous êtes vulnérables : portez un casque homologué adapté à votre taille et correctement attaché (la tête étant l'une des parties les plus fragiles du corps), utilisez des vêtements de couleurs claires couvrant les bras et les jambes (afin de vous protéger des brûlures en cas de chute) et portez un baudrier ou un gilet rétro-réfléchissant (celui-ci est obligatoire pour les cyclistes et leurs passagers circulant de nuit hors agglomération ou le jour en cas de mauvaise visibilité).





Le vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent ou ayant un empêchement (appelé le mandant) de pouvoir choisir un autre électeur (appelé le mandataire), inscrit dans la même commune, pour accomplir à sa place les opérations de vote.

La procuration est établie sans frais pour un scrutin déterminé (pour l'un des deux tours ou pour les deux). Toutefois, elle peut être établie pour une durée de son choix dans la limite d'un an à compter de

sa date d'établissement si le mandant déclare être de façon durable dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote.

Aucune disposition législative ou réglementaire ne fixe de date limite pour l'établissement d'une procuration de vote. Par contre, les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin déterminé pour que la procuration puisse être acheminée en mairie et au mandataire en temps utile.

Trois grandes catégories de personnes sont concernées par le vote par procuration (art L.71 du Code électoral) :

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, d'un handicap, de santé ou de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.
- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

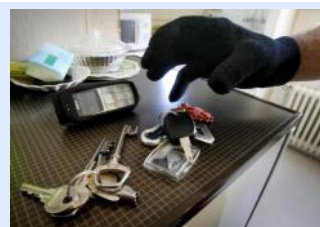
Lors de l'établissement de la procuration, le mandant doit se présenter personnellement et être muni d'une pièce d'identité et d'une déclaration sur l'honneur précisant qu'il se trouve dans l'une des catégories citées ci-dessus. Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent à la demande écrite des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer. Quant au mandataire, il doit jouir de ses droits électoraux et doit être inscrit dans la même commune que le mandant. Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées, et sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Pour toute information, s'adresser au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie le plus proche de votre domicile.

Quelques conseils concernant le Home Jacking

Le home jacking consiste à entrer dans une maison ou un appartement de jour comme de nuit, par effraction ou par simple intrusion quand la porte n'est pas fermée, afin de récupérer les clés de vos véhicules. Cette forme de vol devient de plus en plus fréquente y compris dans les zones rurales.

Voici quelques règles de prudence à appliquer : fermez la porte d'entrée à clé ainsi que la porte de garage et les vérandas (deux endroits très observés par les voleurs), ne laissez pas les clés de voiture dans l'entrée ou à la vue de tout le monde, et ne laissez pas la carte grise (ainsi que tout papier vous concernant) dans votre véhicule.



ALDI MARCHÉ

Le magasin est ouvert de 9h à 19h sans interruption du lundi au samedi.

SALON ERICK RICHEZ

Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 8h à 11h45 et de 13h30 à 19h. Mardi et mercredi sans rendez-vous et sur rendez-vous jeudi, vendredi et samedi.

Téléphone : 03.27.66.72.22

DOCTEUR CONTRAFATTO

Consultations sur rendez-vous. Absent le mercredi après-midi.

Téléphone : 03.27.67.42.03

Portable : 06.69.33.05.20

PHARMACIE CHOTTEAU

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 8h30 à 12h30.

Téléphone : 03.27.62.78.89

ETS. WALLET- POTIER

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Téléphone : 03.27.68.96.39

LE PHOCÉA

Friterie ouverte du mardi au jeudi de 18h30 à 21h30, du vendredi au dimanche (et jours fériés) de 18h30 à 22h30.

Boulangerie ouverte du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 18h30, le dimanche et jours fériés de 7h à 13h.

Téléphone : 03.27.62.79.53

Portable : 06.18.18.36.38

ATTENTION TRAVAUX !

Si vous devez réaliser des travaux sur votre habitation existante (pose de velux, etc.) ou réaliser une construction nouvelle (construction d'un abri de jardin, etc.), n'oubliez pas de faire une déclaration de travaux ou de permis de construire en Mairie.

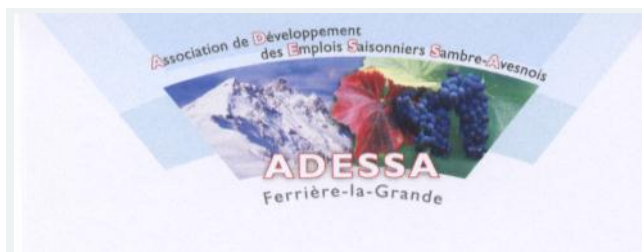
CAL-PACT

Subvention Amélioration de l'Habitat. Avant d'entreprendre vos travaux, adressez-vous au CAL-PACT de l'Avesnois, 12 rue de la Croix, BP 119, 59600 Maubeuge (03.27.69.70.52).



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Lors du dernier ramassage, il a été constaté le non-respect des consignes relatives à la collecte en de nombreux points de la commune. Pour rappel, les objets non collectés sont acceptés en déchetterie. Le service technique n'a pas pour vocation de les ramasser. D'autre part, les riverains sont tenus de nettoyer le trottoir sur lequel ils ont déposé leurs déchets. Ceci pour donner une bonne image de propreté de la commune.



Communiqué de l'ADESSA

La présidente, le directeur, le personnel d'ADESSA vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

En vous rappelant que nous sommes toujours à la recherche de candidatures (personnes bénéficiaires du RSA). L'envoi de candidatures est possible tout au long de l'année. Quelques chiffres pour l'année 2011 : 310 départs réalisés dont 80 départs pour les bénéficiaires du RSA.

Vous pouvez contacter les personnes suivantes pour l'envoi de vos candidatures :

Equipe technique ADESSA (Tél : 03.27.64.04.38 / Fax : 03.27.65.41.68)

E-mail : emploi.saisonnier@wanadoo.fr

M. Dominique Dronsart, directeur de l'ADESSA (Tél : 03.27.64.25.88)

Emplois saisonniers de l'ADESSA

Vous êtes intéressés par des emplois saisonniers d'hiver et d'été (femme de chambre, plongeur, cuisinier, serveur, lingère, commis de cuisine, vendanges, cueillette, animateur, homme d'entretien, nourrice, etc.) alors munissez-vous d'un CV, d'une photo, de votre carte d'ANPE, de votre carte d'identité, de votre attestation de Sécurité Sociale et des justificatifs de ressources.

Prenez contact auprès de Madame Chemakhi au C.C.A.S. de Recquignies en composant le 03.27.53.02.50.

Disque de stationnement

Depuis le 1er janvier 2012, les anciens disques de stationnement ne sont plus réglementaires. Ils ont été remplacés par le disque européen de stationnement. Celui-ci indique uniquement l'heure d'arrivée de l'automobiliste. Il suffit ensuite de lire sur le panneau de signalisation « Parking » la durée maximum autorisée par la collectivité.



Noël à la PMI

Lors de la première consultation 2012, les enfants présents ont reçu un cadeau offert par la municipalité tandis que les parents étaient accueillis autour d'un café et de petits biscuits. Rappelons que cette structure fonctionne grâce à des subventions du CUCS et de la Mairie.



La halte garderie « Les P'tits Loups » avait mis en place une animation crêpes à la grande joie des bambins.



Conservation des documents (Seconde partie)

Le délai de conservation des papiers varie selon leur nature. En matière civile, le délai de prescription de droit commun est de 5 ans, les preuves doivent donc être conservées pendant cette durée au cours de laquelle l'action en justice est possible. Néanmoins, le délai de conservation de certains documents peut être plus ou moins important. Ci-dessous la dernière partie des documents à conserver avec leur durée. A noter que ces informations proviennent du service public (<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19134.xhtml>) et que vous pouvez directement les consulter.

Documents relatifs aux logements

- Factures d'électricité et de gaz : **2 ans**.
- Factures d'eau : **2 ans** (pour un fournisseur privé) ou **4 ans** (pour un fournisseur public).
- Factures de téléphone : **1 an**.
- Factures liées aux travaux : **10 ou 30 ans** (tout dépend de la nature des travaux).
- Certificats de ramonage : **1 an**.
- Attestations d'entretien annuel des chaudières dont la puissance est comprise entre 4 et 400 kilowatts : **2 ans**.
- Titre de propriété : **indéfinie**.
- Contrat de location : **durée de la location + 5 années**.
- Quittances de loyer : **5 ans**.

Documents relatifs aux impôts et taxes

- Déclarations de revenus et avis d'imposition sur le revenu : **3 ans** (à compter de l'année qui suit l'année d'imposition).
- Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation) : **1 an** (à conserver jusqu'à la réception de l'avis suivant).

Documents relatifs au travail

- Bulletins de salaire, contrat de travail, certificats de travail, attestations de Pôle emploi : **indéfinie**.
- Allocations chômage : **2 ou 3 ans**.
- Titres de paiement de la pension de retraite : **indéfinie**.

Documents relatifs à la santé

- Remboursements d'assurance maladie et maternité : **2 ans**.
- Ordonnances : **1 an** (la délivrance de la plupart des médicaments peut se faire dans l'année qui suit leur prescription).
- Accident du travail (remboursements, indemnités journalières, certificats et examens médicaux) : **indéfinie**.
- Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé : **indéfinie**.
- Certificats, examens médicaux, radiographies : **indéfinie**.

A noter que les délais de conservation des papiers du défunt sont identiques à ceux mentionnés ci-dessus et à ceux du précédent bulletin.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le **07 juin 2012**.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts aura lieu le **11 avril, 02 et 23 mai 2012**.

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Jeumont et de Maubeuge sont ouvertes du **1er mars au 31 octobre 2012** aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h45.
- Mercredi et samedi de 9h à 18h45.
- Dimanche de 9h à 11h45.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Pour plus d'informations, le numéro vert **0800306573** est à votre disposition.

A la déchetterie de Maubeuge, une collecte des déchets toxiques ménagers aura lieu les **21 avril et 26 mai 2012 de 9h à 16h**.

COLLECTE DES DÉCHETS

Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules notamment le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs. Présenter vos bacs poignées côté route et couvercles fermés.



RAPPEL

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus « un gêneur » pour les autres. Une déjection au beau milieu d'un trottoir a de quoi vous mettre de mauvaise humeur.



Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances et c'est au maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines et à ramasser les déjections.

RAPPEL

Nous vous rappelons que suite à un courrier de l'A.M.V.S. en date du 27 juin 2011 et en vertu de l'article 3.4 du règlement de collecte des déchets ménagers, les bacs doivent être présentés le jour ou la veille de la collecte et doivent être rentrés dès le passage du camion de collecte.

ANIMAUX

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur la voie publique pour la sécurité des automobilistes et des piétons.

Est considéré en état de divagation tout animal qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître.

Du 14 au 16 mai 2012
Salle du Millénaire

BOURSE AUX VETEMENTS ET AUX JOUETS



Dépôt des articles (1€ pour 6, étiquetage obligatoire) lundi 14 mai 2012 de 14h30 à 18h.
Vente mardi 15 mai 2012 de 9h15 à 11h30 et de 14h à 17h30.
Reprise des invendus mercredi 16 mai 2012 de 14h à 15h30.

Un pourcentage sur les ventes est appliqué : 5 % jusque 7,65 € et 10 % au-dessus.

Chaque vendeur doit étiqueter ses articles avant la date du dépôt en indiquant le prix, la taille ou pointure.

Les jeux et jouets doivent être munis de piles neuves afin de s'assurer de leur bon fonctionnement. Tous les jeux doivent être complets.

La municipalité décline toute responsabilité pour les pertes, vols ou détériorations. Les articles non récupérés le jour de la reprise à 15h30 seront donnés à une association caritative.

Les règlements par chèque ne sont pas acceptés

VOIRIE

1► Achèvement des travaux d'enfouissement des réseaux à la rue du Bois de Rousies.

2► Mise en place de l'éclairage public sur le parking de la Mairie.

ÉCOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN

3► Elagage et abattage des arbres devenus dangereux par le service technique.

4► Remise en peinture des salles de classe.

5► Remise en peinture des couloirs.

6► Remise en peinture des toilettes.

7► Fenêtres avant travaux

8► Remplacement des fenêtres.

9► Porte avant travaux.

10► Remplacement des portes.

Le remplacement des menuiseries extérieures a été confié à la société Hannotiaux pour un montant TTC de 110 413.52€.

La première phase vient de s'achever pendant les vacances de février et la seconde phase se fera durant les vacances de Pâques. Ceci afin de ne pas perturber les enfants et le corps enseignant.

Après remplacement, le service technique intervient pour les remises en peinture.



◀ 1



2 ►



◀ 3



4 ►



◀ 5



6 ►



◀ 7



8 ►



◀ 9



10 ►



VIE QUOTIDIENNE

Toutes les informations à retenir

Le 23 mars, Concert de Printemps de l'Harmonie de Recquignies à 19h30, Salle des fêtes.

Le 30 mars, Date limite pour commander vos chèquiers jeunes en Nord.

Le 03 avril, Distribution Vignettes Stibus, Mairie.

Du 06 au 08 avril, Ducasse de Printemps, Place de Nice.

Le 22 avril, Premier tour des élections présidentielles.

Du 23 au 27 avril, A.L.S.H de 9h à 17h, Restaurant Scolaire.

Du 27 au 30 avril, Fermeture de l'Agence Postale.

Le 02 mai, Distribution Vignettes Stibus, Mairie.

Le 06 mai, Second tour des élections présidentielles.

Le 08 mai, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Rocq (11h) et de Recquignies (11h30). Remise des diplômes du travail, Salle des fêtes.

Du 14 au 16 mai, Bourse aux vêtements et aux jouets, Salle du Milénaire à Rocq.

Le 18 mai, Remise de médaille de la famille française à 18h en Mairie.

Le 26 mai, Brocante Réchignienne de 6h à 20h.

Le 02 juin, Soirée Gala du Madisson's Show, Salle des fêtes.

Pour la distribution des Vignettes Stibus, les horaires sont en fonction de votre nom patronymique, soit de 13h45 à 14h45 pour les lettres de A à G, de 14h45 à 15h45 pour les lettres H à M et de 15h45 à 16h45 pour les lettres de N à Z.

Numéros utiles pour le dépannage

EDF : 0.810.333.559 (prix d'un appel local)

GDF : 0.800.473.333 (prix d'un appel local)

Eau et Force : 0.810.829.829 (prix d'un appel local)



Un numéro vert (0.800.306.573) est mis en place par l'A.M.V.S. qui permettra à chacun d'entre vous d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Service Voirie et Eclairage Public, Service Assainissement : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Gestion des Poubelles (Réparation des bacs) : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Gardes des infirmiers(ières)

Le 25 mars, Mlle Lobry (03.27.68.90.50)

Le 01 avril, M. Gentile (03.27.68.90.50)

Le 08 avril, Mlle Dupont (03.27.67.04.39)

Le 09 avril, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

Le 15 avril, Mme Gillard (03.27.65.89.50)

Le 22 avril, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

Le 29 avril, M. Marchand (06.45.31.67.13)

Le 01 mai, Mme Marechal (03.27.68.98.52)

Le 06 mai, Mme Ballant (03.27.66.79.31)

Le 08 mai, Mme Daime (06.21.26.50.33)

Le 13 mai, Mlle Lobry (03.27.68.90.50)

Le 17 mai, M. Gentile (03.27.68.90.50)

Le 20 mai, Mlle Dupont (03.27.67.04.39)



Pour le service de garde de la pharmacie, s'adresser au commissariat de Police de Jeumont.

Appeler le 01.40.71.40.71 si vous avez des problèmes de réception de la TNT. La société TOWERCAST qui gère l'émetteur de Rousies intervient dès que le nombre d'appels est conséquent.

